

- **PRITH 2015-2019**  
Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés
- **Réunion avec les Entreprises adaptées (14.12.2016 et 24. 01.2017)**

Assistance  
technique:

# Ordre du jour

- **Rappel / présentation du PRITH**
- **Échange et discussions sur les actions possibles dans le cadre du PRITH**

## Présentation du PRITH

# Rappel : qu'est ce que le PRITH ?

## Le PRITH, c'est...

... le plan d'action unique du service public de l'emploi et de ses partenaires.

... une dimension régionale, globale et intégrée

**... 4 axes à conjuguer:** formation / emploi / maintien / mobilisation des employeurs

*Réf.: Loi de juillet 2011, art. L.5211-5 du code du travail, Convention nationale multipartite 11/2013*

↳ Raison d'être du PRITH: l'ITH nécessite une action collective, concertée et coordonnée pour parvenir à sécuriser les parcours des TH et générer des gains d'efficacité

## Un collectif de partenaires, à la recherche de l'intérêt collectif, de l'efficacité collective:

AGEFIPH , Agefma, ARS, CGSS, Cap emploi, CTM, DIECCTE (Pôle 3E, Pôle T), FIPHFP, MDPH, Pôle emploi, Partenaires sociaux, Préfecture, Rectorat, Représentants d'employeurs (Contact entreprise, MEDEF, CGPME), territoires (agglos, PLIE, ML, CCAS...)...



## Une assistance technique, 4 activités d'Amnyos:

- \* Appui au pilotage et à la coordination interinstitutionnelle,
- \* Animation de projets,
- \* Analyse des besoins,
- \* Communication

financement Dieccte- Agefiph

## Principes d'intervention :

- Porter l'intérêt collectif : neutralité, facilitation des relations
- Rôle d'acteur, sans se substituer aux responsabilités de chacun
- Inscription dans la durée

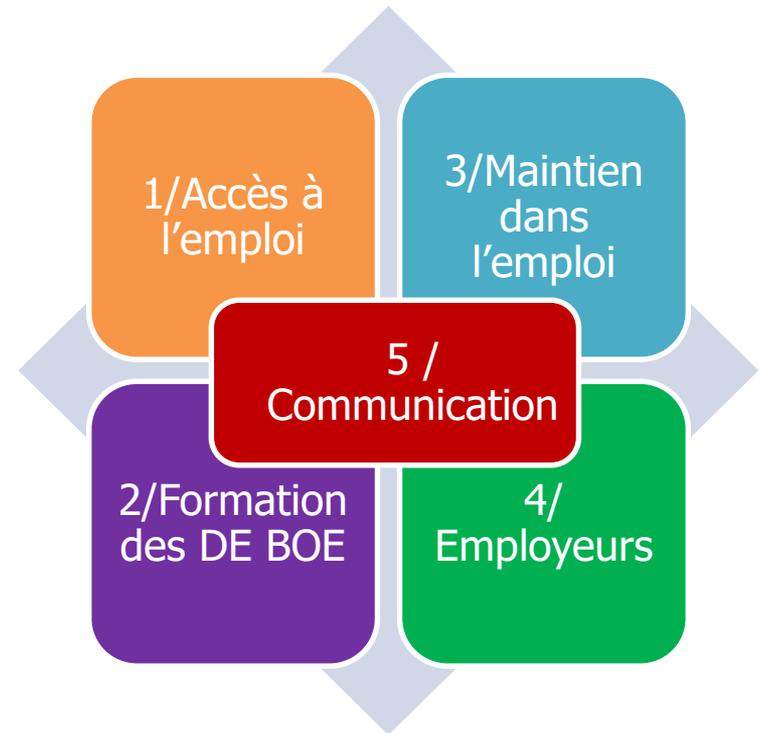
# Les bénéficiaires du PRITH

## Les actions du PRITH concernent :

- **Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH)** quel que soit leur statut : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, lycéens, apprentis, usagers du secteur médico-social...
- **Les employeurs des secteurs privé et public**, notamment les établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (établissements comptant 20 salariés et plus)

# Le Plan d'action 2015

- Un plan ambitieux de 15 projets opérationnels sur les 5 axes du PRITH
- Des actions engagées sur les 5 axes du PRITH
  - L'accent mis sur les actions de communication, la mise en réseau et l'apport de connaissances partagé (axe 5)
  - Une priorité forte sur la mobilisation des employeurs, en retrait depuis plusieurs années avec un rapprochement avec les représentants d'employeurs (axe 4)
  - L'importance de l'axe formation, en lien avec les priorités de la CTM et l'outillage de l'Agefma (axe 2)
  - Le choix de projets opérationnels et concrets sur l'axe accès à l'emploi et maintien dans l'emploi (axes 1 et 3)



Un site Internet

[www.prithmartinique.org](http://www.prithmartinique.org)

# Le PRITH Martinique

- **Juillet 2015 : lancement du PRITH suite au CREFOP et SPER d'avril 2015**
- **Juillet – novembre 2015 : Etat des lieux et plan pluriannuel d'action du PRITH**
- **SEPH novembre 2015 : présentation du plan d'action pluriannuel (2016-2019) et des engagements des partenaires de l'insertion des PH**
- **Année 2016 : lancement de la mise en œuvre du plan d'action retenu**
- **Année 2017 : plan d'action ajusté 2017**

# Présentation de quelques actions emblématiques

## Axe 1 – accès à l'emploi

### Diversifier les métiers accessibles aux DETH

L'objectif est d'ouvrir aux DETH le champ des possibles, éviter les effets de cloisonnement.

Organisation de 3 sessions de formation-action des conseillers Cap Emploi sur 3 secteurs d'activité : emplois vert, numérique, agriculture.

Réalisation 1<sup>er</sup> trimestre 2016

Relance 2017

## Axe 4 – Soutien aux employeurs

### Développer un partenariat avec les représentants d'employeurs, informer et sensibiliser les employeurs et DRH

Face à des demandes de clarification des employeurs : objectif d'organiser la visibilité de l'offre avec une coordination efficace et une boîte à outils (annuaire des acteurs, cartographie, campagnes ciblées sur l'obligation d'emploi, ...)

Réalisation depuis début 2016

## Axe 5 – Témoignages vidéos de parcours d'intégration réussie

L'objectif est de réaliser une banque de vidéos de témoignages concrets d'intégration réussie en Martinique, mettant en valeur les personnes en situation de handicap, leur employeur et les acteurs ayant accompagné.

Réalisation 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2016

## Axe 2 – formation

### Former et professionnaliser un réseau de référents PH dans les organismes de formation et d'insertion

Réalisation 2 et 3<sup>e</sup> trimestres 2016

Poursuite 2017

## Axe 3 - Maintien dans l'emploi

### Sensibiliser et former le corps médical au maintien dans l'emploi.

Les médecins traitants sont les premiers à être informés par leurs patients de l'impact de leurs difficultés dans leur travail. Objectif toucher les médecins pour agir plus rapidement en s'appuyant sur les réseaux médicaux.

Lancement fin 2016

Poursuite 2017

# Présentation de la plateforme PRITH

## ■ Quels objectifs ?

- Constituer une plateforme unique d'information sur l'insertion des TH
- Donner de la visibilité et promouvoir les actions des partenaires du PRITH

## ■ Que trouve t-on sur ce site ?

- Accueil et actualités
- Agenda
- Rubriques ressources adaptées aux besoins
  - Des **employeurs** en réponse aux besoins identifiés avec les DRH (démarches OETH, cartographie des acteurs, répertoire des services et aides etc.)
  - Des **partenaires du handicap** (situation du handicap, suivi des initiatives et productions du PRITH)
  - Des **travailleurs handicapés**, pour les orienter dans leurs démarches
  - Des cas concrets, des témoignages, des vidéos

[www.prithmartinique.org](http://www.prithmartinique.org)

The screenshot shows the homepage of the PRITH Martinique website. At the top, there is a navigation bar with the PRITH logo and the text 'le réseau régional des acteurs du handicap'. Below the navigation bar, there is a main content area with a large image of a group of people in a meeting, titled 'À la une' and 'Le plan d'action du PRITH'. To the left of the main image, there is an 'Agenda' section with a calendar icon and a list of events: '11-13 Avril - Rencontres avec les acteurs du maintien dans l'emploi', '31 mai - Comité des Finances PRITH', and '16 juin - 9h/12h Comité plénier des partenaires PRITH'. Below the agenda, there is a 'Fiche de Présentation du PRITH' section. The main content area also features two columns of links: 'Vous êtes employeur ?' and 'Vous êtes partenaire du handicap ?'. Below these links, there are several icons representing different services and resources. At the bottom, there is a 'Témoignages d'ici et d'ailleurs' section with two video thumbnails.

# Présentation de la plateforme PRITH

## Exemples d'outil en ligne / présentation PRITH



### Une action collective pour l'insertion des travailleurs handicapés en Martinique : le PRITH

Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés de Martinique

#### Le Prith c'est quoi ?

Le PRITH se définit comme :

Il doit permettre d'améliorer la situation de trois types de bénéficiaires :

- ▷ Les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés
- ▷ Les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés
- ▷ Les établissements privés et publics, notamment ceux assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (établissements comptant 20 salariés et plus).

Le plan d'action unique du service public et de l'emploi et de ses partenaires ayant une dimension régionale, globale et intégrée conjuguant 4 axes : formation - emploi - maintien - mobilisation des employeurs.

#### La vocation du PRITH :

L'insertion des travailleurs handicapés est au cœur des préoccupations du Prith (Plan régional d'Insertion des Travailleurs handicapés). Elle nécessite une action collective, concertée et coordonnée pour parvenir à sécuriser les parcours et générer des gains d'efficacité.

#### Textes de référence :

- La circulaire de mai 2009, créant les PRITH
- Loi de juin 2011, inscrivant les PRITH dans le code du travail
- La convention nationale multipartite de novembre 2013, «chapeau national» des PRITH
- Loi de mars 2014, plaçant les PRITH comme ressource pour l'élaboration des programmes régionaux de formation des travailleurs handicapés

Le PRITH s'incarne à deux niveaux complémentaires : d'abord au niveau des partenaires publics et privés, ensuite au niveau d'une assistance technique venant en appui au partenariat régional (cf. schéma ci-dessous).

Un collectif de partenaires, à la recherche de l'intérêt collectif, de l'efficacité collective:

AGEFIPH, Agefma, ARS, CGSS, Cap emploi, Collectivité territoriale, Contact Entreprises, DIECCTE, (Pôle 3E, Pôle T), FIPHP, MDPH, Pôle emploi, Partenaires sociaux, Préfecture, Rectorat, territoires (agglos, PLIE, Missions locales)

Une assistance technique, 4 activités d'Amnyos:

- \* Appui au pilotage et à la coordination interinstitutionnelle
- \* Animation de projets,
- \* Analyse des besoins,
- \* Communication

Sur financement Dieccte - Agefiph

Principes d'intervention :

- Porter l'intérêt collectif : neutralité, facilitation des relations
- Rôle d'acteur, sans se substituer aux responsabilités de chacun
- Inscription dans le court

### Chiffres clés du handicap en Martinique

Le handicap en Martinique, c'est notamment...

- ▷ 6.500 personnes percevant l'Allocation Adultes Handicapés, auxquels s'ajoutent des centaines de personnes ne déclarant pas leur handicap : les « invisibles », par manque d'information ou de façon délibérée.
- ▷ Des initiatives et facteurs prometteurs : la charte qualité des organismes de formation, le projet local de coopération entre Pôle emploi et Cap Emploi, la cellule en faveur du maintien en emploi, (PDP- Prévention de la désinsertion professionnelle), des potentiels d'emploi bien identifiés (filières comme la silver économie ou la mer, les clauses d'insertion dans les grands chantiers, la création d'activité...) etc.
- ▷ Encore d'importantes marges de progrès en matière d'emploi des travailleurs handicapés, dans le secteur privé comme dans le secteur public, notamment en termes de sous-utilisation de certaines solutions d'accès ou de maintien dans l'emploi (apprentissage; contrat de professionnalisation, appui conseil, IAE...).
- ▷ Une ferme volonté collective d'améliorer les conditions d'insertion des personnes en situation de handicap, en tant que démonstration d'une Martinique inclusive et permettant à chacun de valoriser ses compétences et apporter sa contribution au développement régional.

### Le PRITH, comment y participer ?

Pour accéder aux productions, partager ses expériences, participer aux travaux, contribuer à l'amélioration de l'insertion des travailleurs handicapés... Transmettez simplement vos coordonnées à l'assistance technique du PRITH : [prithmartinique@amnyos.com](mailto:prithmartinique@amnyos.com) (en signalant éventuellement vos centres d'intérêts et de compétence).

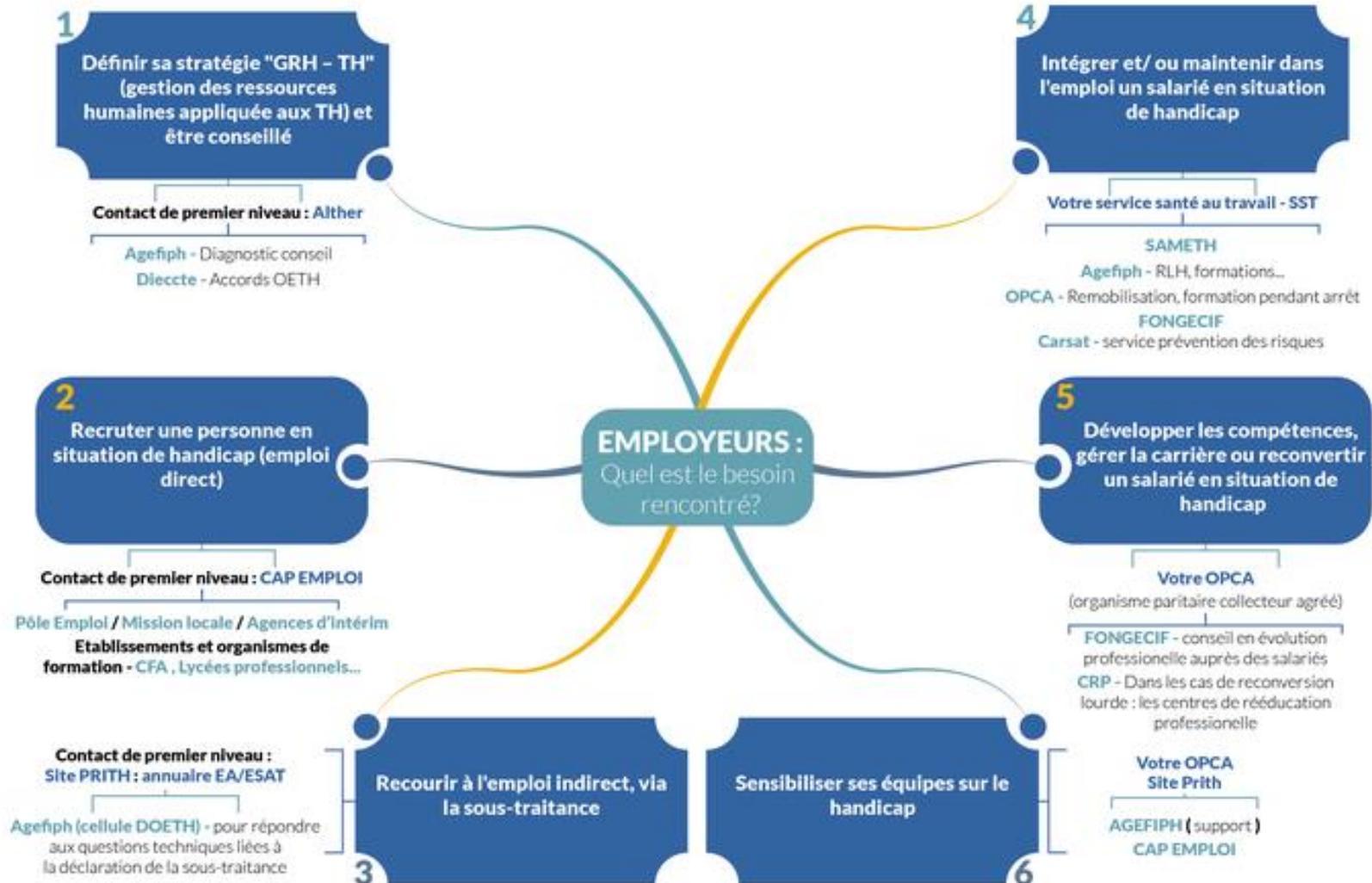
Pour plus d'information, consultez le site internet [www.prithmartinique.org](http://www.prithmartinique.org).

Les moyens du PRITH sont alloués par l'AGEFIPH et l'Etat, représenté par la DIECCTE



# Votre nouvel espace en ligne

## ■ Exemples d'outil en ligne / rubrique employeurs



## ■ 2 Comités pléniers par an

- Objectifs :
  - partage et bilan des actions
  - Réajustement
  - Introduction de nouvelles actions

## ■ Un comité des financeurs tous les 2 mois

- Actualités
- Suivi des actions
- Ajustements

## ■ Des groupes projet selon les actions

- Réunions de travail
- Groupes projet
- Suivi de pilote

**Echanges et discussions sur les actions possibles dans le cadre du PRITH**

# Enjeux et actions PRITH / EA

- **Enjeux et besoins des EA**
- **Exemples d'actions possibles dans le cadre du PRITH**
  - **Axe d'appui aux employeurs :**
    - Relations EA / entreprises : information et connaissance réciproque des EA et entreprises, sensibilisation et communication vers les employeurs sur le rôle des EA,
    - Développement du recours à la sous-traitance et aux clauses sociales dans le cadre des marchés publics
    - Mise en réseau et mutualisation des EA, renforcement de la lisibilité de l'action des EA,
  - **Axe d'accès à l'emploi :**
    - Le développement des recrutements TH,
    - la prospection, la circulation des offres et des profils, ...

# Actions identifiées en séance (à confirmer)

## ■ Action 1 : renforcer la visibilité et la commercialisation des EA

- Pilotes : PRITH / EA
- Objectifs
  - Faire connaître les avantages de l'EA (sous-traitance, ...)
  - Améliorer la « commercialisation » des EA
- Modalités possibles de l'action
  - Ateliers / communication vers DRH et chefs d'entreprises ?
  - Mise en relation des EA avec des employeurs / représentants d'employeurs
  - Créer des événements
  - Plaquette commerciale EA
  - Films / vidéos sur des témoignages réussis d'intégration en EA ou d'embauche ultérieure

## ■ Action 2 : créer un processus de recrutement pour la mise en place d'un vivier de compétences notamment dans le secteur de l'entretien des espaces verts

- Pilotes : Cap emploi / EA
- Etapes possibles de l'action
  - Identifier les besoins des EA (réunion de travail, fiches de liaison)
  - Mettre en place une information collective : EA et groupe de TH => profiter de mars : semaine du handicap
  - Définir les formations nécessaires en anticipation (savoir de base, ...)
  - Préparation opérationnelle à l'emploi au recrutement (dispositifs Pôle emploi)
  - Utilisation des outils de mise en situation pro (PMSMP)

# Ebauche de fiche action

Action	Renforcer les liens entre les EA, les ESAT et les entreprises
Pilotage	
Enjeux	
Objectifs de l'action	
Actions préalables à engager	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Xxx</li><li>2. Xxx</li><li>3.</li></ol>
Calendrier	
Étapes et livrable	